

Saint-Martin-d'Hères, le lundi 6 janvier 2020

L'administrateur provisoire de l'Université
Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du
conseil académique de l'Université Grenoble
Alpes

**Convocation au Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Académique (CAC) qui se tiendra le :

**Lundi 13 janvier 2020
à 15h30
Amphithéâtre 11
Hall Sud – Bâtiment Stendhal
1361 rue des résidences
Domaine Universitaire
38400 Saint-Martin-d'Hères**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Election du président ou de la présidente du CAC
2. Election du vice-président ou de la vice-présidente étudiant-e
3. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil Académique, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.

Patrick LEVY

